

Conseil d'école du lundi 10 novembre 2014

QUESTIONS ECOLE

1 – Présentation de l'Equipe Enseignante et des Parents « titulaires » de l'API et de la FCPE

Tour de table

2- Vote du Règlement intérieur

Le règlement intérieur de l'Ecole Elémentaire Marceau est approuvé par le Conseil.

Il sera envoyé par mail aux parents d'Elèves et mis dans le tableau d'affichage.

3- Effectifs de l'Ecole

Il y a 204 élèves (+1 en attente).

Les effectifs sont sensiblement les mêmes que l'année précédente.

4- Difficultés scolaires (APC, PPRE, élèves en situation d'handicap)

Les enseignants se réunissent pour parler des élèves en difficulté .

Des ateliers (APC) ont lieu les midis avec pour thème :

- *Graphisme, écriture*
- *Orthographe*
- *Construction du nombre*
- *Compréhension*

Mme Pierson, Directrice, est déchargée de l'APC.

Il est rappelé que des PPRE (Programme personnalisée de réussite éducative) peuvent également être mis en place. Ce contrat est fait avec l'Equipe pédagogique, discuté avec les parents et présenté à l'élève. Il est temporaire, fonctionne par période. Des objectifs à atteindre sont indiqués pour que l'enfant progresse.

Un élève est en situation d'handicap et inscrit à la MDPH. Une AVS, Mme CARRET Sandrine, est présente 4 matinée (soit 12h) pour aider cet enfant.

Mme BLUNTZ indique que Mme CARRET est très efficace et que tout se passe très bien.

Cependant, le nombre d'heures allouées pour cet élève risque de diminuer, ce qui reste à confirmer.

5- Projets pédagogiques

Projets communs :

- Participation à deux pièces de théâtre qui auront lieu au Théâtre de la Plaine.
- La semaine des Arts est reconduite cette année. Elle se déroulera du 15 juin au 19 juin 2015 sous le thème « Voyages ». Les parents sont conviés. Cela peut être sous forme de représentation, de chants, littéraire...
- Le festival du livre aura lieu du 23 mars au 27 mars (vigilance sur les prix).
- Portes ouvertes à l'Ecole pour tous les parents le mercredi 17 décembre 2014 de 8h20 à 9h45 environ sous forme d'un petit déjeuner. Les fédérations des parents d'élèves sont également associées à cette manifestation. C'est un moment de rencontre et de convivialité.
- La kermesse qui aura lieu le 26 juin 2015. Le Conseil de Maitres a décidé de conserver la formule de l'année dernière. La kermesse sera donc proposée aux enfants l'après-midi qui pourront profiter des stands de jeux, d'une tombola ainsi que d'un goûter (offert par la Coopérative scolaire) qu'ils animeront en collaboration avec les enseignants.

Exemples de projets prévus dans différentes classes :

- *Carnet de voyage suite à la classe Féclaz*
- *Musée de l'Armée*
- *Palais de la Découverte*
- *Bateaux-Mouches*
- *Musée du Quai Branly*
- *Zoo de Vincennes*
- *Musée de l'Air et de l'Espace*
- *Promenade en forêt*
- *Journée à Provins*
- *Les ruches au Parc Brassens*
- *Institut du Monde Arabe*

- *Château de Vincennes*
- *Ateliers littéraires*
- *Etc....*

Des bénévoles de l'Association « Lire et Faire lire » sont également présents quelques heures dans l'Ecole pour certaines classes. Il n'y a plus d'intervenant bibliothèque.

La classe de Mme Lafargue (CM2) est partie à la Féclaz courant octobre 2014. La classe de Mme Pierson (CM1) partira également le mercredi 12 novembre 2014.

6- Communication avec la famille

Il existe plusieurs modes de communication :

- Le cahier de liaison avec le volet pour le péri-scolaire
- La réunion de pré-rentree
- La liste de diffusion et les affichages sur les panneaux extérieurs
- La remise individuelle des livrets scolaires (entre le 15 décembre et le 19 décembre)
- Une réunion d'information pour les deux classes qui partent à la Féclaz

7- Organisation de l'Enseignement des langues vivantes

Il y a 27 élèves germanistes. Mme Lafargue enseigne l'allemand pour les classes de CE1 à CM2 sous forme d'échanges, de jeux. Une séance dure environ 50 minutes.

Mme Pierson et M. Dersilly enseignent l'anglais. Une séance dure environ 45 minutes,

8- Point sur la coopérative scolaire

La coopérative finance les projets pédagogiques des enseignants de l'école :

-Projet arts plastiques de Mme Fallot

- Projets « Entrée en littérature » pour toutes les classes pendant la semaine du livre

- Projets Technologie et arts visuels : réalisation d'une maquette dans chaque classe

Et permet de diminuer d'environ 50 % la participation des familles aux sorties

Elle finance en grande partie le petit déjeuner de Noël et la kermesse de fin d'année.

Les livres ,cahiers et fournitures scolaires sont achetés sur le crédit de fonctionnement octroyés par la mairie aux écoles.

9- Point sur les NAP

Mme Pierson indique que les contenus ont été travaillés. Les activités sont diverses et les enfants apprécient ces activités.

Les animateurs sont compétents.

Il existe au sein de l'élémentaire Marceau un vrai lien entre le scolaire et le périscolaire.

Les professeurs trouvent les enfants plus excités et fatigués en classe.

10- Point sur l'accompagnement scolaire

Mme Pierson rappelle que l'accompagnement scolaire ne dure que 45 minutes (au lieu d'1 heure l'année précédente).

Les enseignants sont trop peu nombreux et ont jusqu'à 18 à 25 élèves. Les devoirs et leçons ne peuvent donc pas être tous vérifiés.

De plus, tous les enfants en difficultés allant au dispositif « Coup de Pouce » n'étaient pas jusqu'à cette année intégrés à l'accompagnement scolaire.

QUESTIONS MAIRIE (en présence de Monsieur Le Maire)

1- Piscine et nombre de maîtres-nageurs

Les maîtres-nageurs sont en phase de recrutement (en sous-effectif)

Pour une classe, il y a deux maîtres-nageurs

2 – Camion d'Elior devant l'Ecole entre 8h20 et 8h30

Mme Pierson ainsi que les parents d'Elèves demandent à la Mairie de bien vouloir vérifier les horaires de livraison du Camion d'Elior devant l'Ecole Marceau. Il stationne presque tous les jours entre 8h20 et 8h30 devant l'Ecole aux heures d'ouverture de l'école.

Afin d'éviter tout accident, le Camion d'Elior doit impérativement changer son heure de livraison.

3 – Points sur les travaux

Mme Pierson et les parents d'Elèves remercient la Mairie pour tous les travaux réalisés au sein de l'Ecole. Mme Pierson remercie particulièrement les Services techniques.

Concernant la fuite d'eau dans le Préau, Mme Pierson aurait souhaité avoir une information dès le départ.

Concernant l'ascenseur, il est prêt mais ne peut être mis en service car il n'est pas encore certifié (contrôle technique en cours).

4 – Cars et sorties

L'Equipe enseignante et les parents d'élèves déplorent ne plus disposer des cars pour des sorties en journée dû aux NAP.

Monsieur Martin souligne que lors des réunions de concertation, personne n'a vu l'incidence du car pour les NAP en place chaque jour. Les Parents d'Elèves indiquent que le problème a été soulevé dès la première réunion et que la Mairie n'en a pas tenu compte.

5- Présentation de l'Equipe d'animation du midi et des NAP

Les parents d'élèves déplorent l'absence du Directeur du Centre de Loisirs, Monsieur Pierre DURAND, pourtant dans l'Ecole, et indiquent que le Groupe Marceau est le seul établissement scolaire à Vanves à ne pas avoir eu de réunion Centre de Loisirs

Monsieur Martin indique que les animateurs ne sont pas suffisamment nombreux sur le temps du midi. Concernant les NAP, une activité dure environ 6/7 semaines. Une fois l'enfant inscrit à une activité, il doit y participer toutes les semaines, et ne peut donc pas partir à 15h quand les parents le souhaitent.

Concernant les NAP, les parents d'élèves demandent à ce que :

- soient affichées les différents NAP par classe. Monsieur Martin indique qu'il appartient au Gardien de l'Ecole de se charger de l'affichage.
- soient connus avant chaque vacance scolaire de façon à savoir comment habiller les enfants (si sport ou piscine par exemple).

Concernant certaines activités, les parents d'élèves déplorent que les enfants n'aient pas vu l'aboutissement de leurs travaux. Les animateurs et intervenants doivent se caler par rapport au temps et nombre de NAP. Monsieur Coste trouve pertinente cette remarque.

6- Coup de pouce et Coup de pouce Clé et Accompagnement scolaire

Le dispositif « coup de pouce clé » démarrera le 25 novembre 2014. Il s'agit de 5 élèves de CP ayant des difficultés en rapport avec la lecture.

Le dispositif « Coup de pouce » démarrera jeudi. Il aura lieu après l'accompagnement scolaire, de 17h45 à 18h30. Il concerne les élèves du CP au CM2.

Mme Pierson souligne le manque de professeurs pour encadrer les enfants lors de l'accompagnement scolaire. Chaque enseignant a entre 18 et 25 élèves alors qu'il est prévu un enseignant pour environ 12 enfants.

Les professeurs indiquent ne pas pouvoir vérifier la mémorisation des leçons pour chaque enfant par manque de temps.

Les parents d'élèves dressent un bilan négatif de ce nouveau dispositif : manque d'encadrant, devoirs ou leçons pas appris, et manque de temps. Beaucoup de parents sont mécontents et souhaiteraient revenir au système des années précédentes.

Monsieur Martin indique que la Mairie est en phase de recrutement et que le problème sera vite résolu.